



AMBASSADE DU BÉNIN
PRÈS LE ROYAUME DU MAROC
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

30, Avenue Mehdi Ben Barka
B.P : 5187 - 10 105 Souissi - Rabat
Tél : +212 537 754 158 / Fax : +212 537 754 156
ambassade.rabat@gouv.bj / www.ambassade-benin.ma

N° 1026 /ABM/CM/MCC/ACP/26

NOTE D'INFORMATION

L'Ambassade de la République du Bénin à Rabat porte à la connaissance de la communauté béninoise résidant au Maroc, en Égypte, en Libye, en Mauritanie et en Tunisie, que le Ministère de la Justice et de la Législation (MJL) a procédé à la mise en service de la plateforme numérique de délivrance du certificat de perte, désormais intégrée aux services publics en ligne de l'État.

Cette plateforme vise à simplifier, moderniser et sécuriser la procédure de délivrance des certificats de perte, au profit de l'ensemble des usagers du service public, notamment les citoyens résidant sur le territoire national ou à l'étranger, ainsi que les ressortissants étrangers résidant ou séjournant en République du Bénin.

Elle est arrimée au Fichier national des documents administratifs recherchés (FNDAR), conformément aux dispositions du décret n° 2024-877 du 11 avril 2024 portant modalités de traitement des informations policières, judiciaires et en milieu pénitentiaire.

La nouvelle plateforme est désormais l'unique canal de délivrance du certificat de perte, dans une dynamique de renforcement de la traçabilité, de l'intégrité et de la sécurisation des documents administratifs en République du Bénin.

En cas de difficulté, les usagers pourront toujours s'adresser aux opérateurs du Centre de Documentation de Sécurité publique (CDSP) en service dans toutes les unités de la Police républicaine à travers le territoire national, ou contacter directement le CDSP au Courriel info@certificatdeperte.bj Téléphone : +229 01 51 53 30 81.

Rabat, le 29 OCT. 2026

Laurent B. CHOKKI

Chargé d'Affaires a.i